

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

4 crédits	80.0 h	Q1 ou Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Lemaire Véronique (coordinateur) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	<p>1 L'étudiants choisit un stage d'observation ou d'assistantat actif à la mise en scène en milieu professionnel. Il s'agit d'acquérir une connaissance, par l'observation et la pratique, du travail concret qui conduit, sur le plateau, à la réalisation d'une oeuvre scénique.</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>L'évaluation du stage repose sur 3 éléments:</p> <p>1 La rédaction d'un rapport écrit envoyé, par voie électronique, à la directrice des stages au plus tard 5 jours avant l'évaluation orale. Ce rapport écrit ne doit pas excéder 15 pages. Il rend compte du contenu du stage (tâches réellement effectuées) et formule une analyse critique et distanciée de l'expérience, qu'il s'agisse d'un stage d'observation ou d'un stage actif. Ce rapport veillera, notamment, à problématiser l'une des dimensions observées au cours du stage (processus de création, options dramaturgiques, scénographiques, conception de la mise en scène, direction d'acteurs, éclairage, organisation du travail, relations publiques, communication, etc.). Les sources iconographiques et vidéos, entretiens réalisés avec le maître de stage ou autre complément pourront alimenter les annexes du rapport écrit.</p> <p>2 L'évaluation orale. Lors de l'évaluation orale, l'étudiant présentera son rapport écrit à la directrice des stages qui l'amènera à développer certains points. Les notes, cahiers de bord réalisés au cours du stage, schémas, croquis, entretiens réalisés, photos, vidéos sont des supports qui peuvent alimenter richement l'évaluation orale. Les évaluations orales des stages se déroulent durant les sessions d'examens.</p> <p>3 Le formulaire « Évaluation du stage » complété par votre maître de stage et remis à la directrice des stages avant l'évaluation orale (cf. "documents pour les stages")</p> <p>4 L'évaluation du stage donnera lieu à une note sur vingt établie par la directrice des stages qui tiendra compte des trois éléments mentionnés ci-dessus.</p>
Autres infos	Le stagiaire est tenu d'indiquer les dates de représentations du spectacle à la directrice des stages afin qu'elle puisse assister à celui-ci avant l'évaluation orale.
Faculté ou entité en charge:	THEA

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en arts du spectacle	THEA2M	4		